

HAUT PAYS DU VELAY COMMUNAUTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

REPUBLIQUE
FRANCAISE
REGION AUVERGNE
RHÔNE-ALPES
DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE
ARRONDISSEMENT
D'YSSINGEAUX

*L'an deux mille vingt-six, le neuf mars,
A 20 h 00, le Conseil Communautaire
s'est réuni en séance ordinaire et publique
à Montregard (salle multi-activités),
sous la présidence de M. Bernard SOUVIGNET, Président.
(Secrétaire de séance : Gilles JURY)*

Nombre de membres :

En exercice : 24

Présents : 19

Ayant pris part au vote
(vote public) : 21

o Pour : 21

o Contre : 0

o Abstention : 0

o Blanc : 0

o Nul : 0

Présents : MM. DURIEUX Pierre, GOUY Pascal, GRANGE Jean-Paul, VALLAT Robert, SABY François-Régis, MOUNIER Lucien, JURY Gilles, SOUVIGNET Bernard, TOURON Jean-Marc, PEYRARD Guy, SANTY Jean-Pierre, CIBERT Gilles, POINAS Jean-Michel, PEYRARD Nicolas, et Mmes DREVET Hélène, MEYNET Isabelle, MARCON Catherine, JAMES Marie-Laure et SOUTRENON Maryline.

Excusé : M. MOULIN Christophe.

Absents : Mme MASSARDIER Céline et CELLE Hubert.

Pouvoirs : Mme DURIEUX Gladys donne pouvoir à M. POINAS J-M.
Mme MOUNIER Emeline donne pouvoir à Mme MEYNET Isabelle.

M. le Président rappelle que plusieurs postes ont été créés au cours de l'année 2025 par le Conseil Communautaire liés à des avancements de grade, promotions internes, radiations des effectifs pour mutation, augmentations de temps de travail...

Il indique de ce fait qu'il y a lieu de supprimer des anciens postes afin de mettre à jour le tableau des effectifs et ce conformément à l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 20 janvier 2026 à savoir :

- suppression d'un poste d'animateur territorial à 35h00 (suite à une fin de contrat),
- suppression d'un poste d'auxiliaire de puériculture de classe supérieure à 35h00 (suite à départ à la retraite),
- suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à 35h00 (suite à mutation),
- suppression d'un poste de rédacteur territorial à 35h00 (suite à changement de cadre d'emploi),
- suppression d'un poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à 30 heures (suite à avancement de grade),
- suppression d'un poste d'agent social de 2^{ème} classe à 30h25 (suite à mutation),
- suppression d'un poste d'adjoint administratif à 24h50 (suite à augmentation de temps de travail),
- suppression d'un poste d'adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe à 35h00 (suite à promotion interne),

Date de convocation :

Le 3 mars 2026

Date d'affichage :

Le 3 mars 2026

DELIBERATION N° :

DC/2026-03-09/34

OBJET DE LA SEANCE :

Personnel

Suppression de postes

AR Prefecture

043-244300307-20260309-DC2026030934-DE
Reçu le 26/03/2026

- suppression d'un poste d'adjoint du patrimoine principal de 1^{ère} classe à 35h00 (suite à promotion interne),
- suppression d'un poste d'adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe à 20h00 (suite à augmentation de temps de travail).

M. le Président propose de se positionner sur ce dossier.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- décide de supprimer les postes cités ci-dessus conformément à l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 20 janvier 2026 et ce afin de mettre à jour le tableau des emplois de la collectivité,
- charge le Président de mettre en œuvre la présente délibération,

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Bernard SOUVIGNET
Président,

Gilles JURY
Secrétaire de séance,



AR Prefecture

043-244300307-20260309-DC2026030934-DE
Reçu le 26/03/2026

*Certifié exécutoire par transmission
en Sous-Préfecture d'Yssingaux le*

Affichage et publication effectués le